3060

L'honorable sénateur Corbin, avec l'appui de l'honorable sénateur Cools propose l'amendement suivant:

QUE le projet de loi C-113 ne soit pas lu pour la troisième fois maintenant, mais qu'on le modifie:

a) à la page 10, en retranchant les lignes 17 à 31 et en les remplaçant par ce qui suit:

«mule une demande initiale de prestations, les semaines d'emploi assurable qui précèdent la semaine où survient l'événement à l'origine de l'exclusion et les semaines d'emploi assurable dans un emploi que le prestataire perd, après cet événement, entrent en ligne de compte pour l'application des paragraphes 6(2) ou (3).

(5) Les semaines d'emploi assurable visées au paragraphe (4) entrent en ligne de compte pour l'application du paragraphe»

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion d'amendement?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Son Honneur le Président pro tempore: Que les sénateurs qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Son Honneur le Président pro tempore: Que les sénateurs qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Son Honneur le Président pro tempore: À mon avis, les non l'emportent.

Le sénateur Molgat: Avec dissidence, Votre Honneur.

(La motion d'amendement du sénateur Corbin, mise aux voix, est rejetée.)

## REJET DE LA MOTION D'AMENDEMENT DU SÉNATEUR HASTINGS

L'honorable Earl A. Hastings: Honorables sénateurs, j'ai suivi avec un vif intérêt le débat de ce matin et les différents amendements...

Le sénateur Barootes: On ne vous a guère vu ici. De quoi parlez-vous?

Le sénateur Hastings: Je siège dans cette enceinte depuis aussi longtemps que vous.

Le sénateur Frith: Vous étiez mal placé pour soulever cette question, sénateur Barootes.

Le sénateur Hastings: Si mon honorable collègue se tenait tranquille, je tiens à dire que je n'entends pas le retarder davantage. Je remarque qu'il y a beaucoup d'incertitude au sujet de ce projet de loi. Il est tout à fait inéquitable. Il soulève beaucoup de craintes.

Ainsi, honorables sénateurs, en toute justice, je propose:

QUE le projet de loi ne soit pas lu pour la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu une troisième fois dans six mois à compter d'aujourd'hui.

Son Honneur le Président pro tempore: En amendement, le sénateur Hastings, avec l'appui du sénateur Hébert, propose:

QUE le projet de loi ne soit pas pour la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu une troisième fois dans six mois à compter d'aujourd'hui.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion d'amendement?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Son Honneur le Président pro tempore: Que les sénateurs qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Son Honneur le Président pro tempore: Que les sénateurs qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Son Honneur le Président pro tempore: À mon avis, les non l'emportent.

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Avec dissidence, Votre Honneur.

(La motion d'amendement du sénateur Hastings est rejetée à la majorité.)

[Français]

L'honorable Eymard G. Corbin: Honorables sénateurs, je voudrais dire que je suis extrêmement déçu de l'attitude du gouvernement qui n'a démontré aucune volonté de compromis, qui a manifesté son insouciance...

Son Honneur le Président pro tempore: Je dois informer l'honorable sénateur Corbin qu'il a déjà parlé au stade de la troisième lecture et que nous sommes toujours au stade de la troisième lecture, si mes informations sont exactes.

Le sénateur Corbin: Je pourrais parler pour deux semaines, Votre Honneur! M'autorisez-vous à prendre la parole?

Des voix: Non.